



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

T +41 22 919 41 50
F +41 22 919 41 60
E postbox@ipu.org
www.ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse

Sommet de l'avenir de l'ONU : des solutions multilatérales pour un avenir meilleur

Le [Sommet de l'avenir de l'ONU](#) se tiendra les 22 et 23 septembre 2024 au Siège de l'ONU à New York. Il rassemblera des chefs d'État et de gouvernement en vue de renforcer la riposte du système multilatéral face aux défis mondiaux actuels et émergents.

Le Sommet de l'avenir marque un tournant pour l'ONU elle-même, puisqu'il apportera une réponse à la question suivante : **l'Organisation peut-elle gérer efficacement de multiples défis mondiaux à la fois, et quelles réformes institutionnelles sont nécessaires pour rétablir la confiance dans le système multilatéral qu'elle chapeaute ?**

La réponse à cette question sera donnée dans une déclaration, le **Pacte pour l'avenir**, dont les négociations viennent de commencer. Après des consultations approfondies, un [avant-projet de pacte](#) a été publié le 29 janvier 2024 avec pour objectif de parvenir à un consensus sur un texte final d'ici mai/juin de cette année. Ce texte fera l'objet d'une première lecture dans la semaine du 6 février (dans le cadre de l'Audition parlementaire annuelle à New York), puis d'une deuxième lecture dans la semaine du 21 février, et enfin d'une troisième et dernière lecture dans le courant du mois d'avril.

Le **Pacte pour l'avenir** sera rédigé dans un langage clair et compréhensible afin de mobiliser des personnes de tous horizons. Il comprendra une introduction et cinq sections portant respectivement sur les grands thèmes suivants :

- Développement durable et financement du développement
- Paix et sécurité internationales
- Science, technologie et innovation, et coopération numérique
- Jeunesse et générations futures
- Transformer la gouvernance mondiale (ONU 2.0)

Chacune de ces sections abordera des réformes, anciennes ou nouvelles, auxquelles le système des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble sont confrontés. S'agissant des sections consacrées à la jeunesse et à la coopération numérique, deux autres accords seront négociés parallèlement au pacte, dont ils constitueront des annexes : une **Déclaration sur les générations futures** et un **Pacte numérique mondial**.

L'UIP et le Sommet de l'avenir

Le Sommet de l'avenir sera une occasion privilégiée de donner suite aux efforts que l'UIP déploie depuis plus de 20 ans pour faire entendre la voix des parlements et des parlementaires à l'ONU.

Le Sommet du Millénaire de l'ONU, qui s'est tenu en septembre 2000 peu après la première Conférence mondiale des présidents de parlement (qui a eu lieu au Siège de l'ONU en août 2000), a débouché sur la [Déclaration du Millénaire](#), dans laquelle les chefs d'État et de gouvernement sont convenus pour la première fois de *"renforcer davantage la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les parlements nationaux, représentés par leur organisation mondiale, l'Union interparlementaire, dans divers domaines, notamment la paix et la sécurité, le développement économique et social, le droit international et les droits de l'homme, la démocratie et la parité entre les sexes"* (chapitre VIII, Renforcer l'Organisation des Nations Unies).

Depuis lors, l'UIP s'efforce d'associer les parlements et les parlementaires aux grandes décisions et au travail opérationnel de l'ONU. Cette démarche s'articule autour de deux objectifs stratégiques clés :

- Apporter un éclairage parlementaire aux négociations majeures de l'ONU avant qu'elles n'aboutissent à la conclusion d'un accord final ;
- Soutenir la mise en œuvre des accords internationaux une fois qu'ils sont entrés en vigueur.

Plusieurs [résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies](#) ont consacré ces objectifs et fourni des orientations pratiques pour leur mise en œuvre.

Il est toutefois possible d'en faire plus. Selon l'UIP, la participation des parlements aux délibérations et au travail opérationnel de l'ONU pourrait être beaucoup plus importante. Il est dans l'intérêt de l'ONU de prévoir de nouvelles modalités d'interaction avec les parlements et les parlementaires et de mettre ainsi toutes les chances de son côté pour parvenir à tenir ses nombreuses promesses, du désarmement à l'éradication de la pauvreté et bien plus encore.

Il est regrettable que l'avant-projet de pacte pour l'avenir publié le 29 janvier 2024 ne mentionne pas le rôle des parlements dans le multilatéralisme et à l'ONU. L'UIP, par l'intermédiaire de son Bureau à New York, travaille actuellement avec plusieurs missions permanentes auprès des Nations Unies pour que la section sur la gouvernance mondiale et si possible également d'autres passages du document – par exemple en ce qui concerne la participation des jeunes au processus politique – fassent référence aux parlements.

Que pouvez-vous faire en tant que parlementaire ?

Cette initiative représente une véritable opportunité. Tous les parlementaires peuvent prendre part au Sommet de l'avenir, en contribuant à l'élaboration du pacte par l'intermédiaire de leurs gouvernements respectifs, puis en soutenant la mise en œuvre de cet instrument.

En tant que parlementaire, vous pouvez :

- ✓ Demander à votre Ministre des affaires étrangères ou à votre Représentant permanent auprès des Nations Unies que soient organisées des réunions d'information sur les négociations relatives au Pacte pour l'avenir ;
- ✓ Insister pour que le texte fasse référence au rôle des parlements pour ce qui est du renforcement de l'ONU et de l'avancement des réformes institutionnelles (en particulier dans la section sur la gouvernance mondiale et son mécanisme de suivi) ;
- ✓ Consulter vos électeurs sur les questions de fond abordées dans le Pacte pour l'avenir et ses annexes (Déclaration sur les générations futures et Pacte numérique mondial) ;
- ✓ Informer le Bureau de l'UIP à New York des mesures que vous avez prises.

De plus amples informations sur la prise en compte du point de vue parlementaire dans les travaux de l'ONU sont disponibles sur la [page web consacrée aux partenariats de l'UIP](#).

Le Bureau de l'UIP à New York se tient à disposition pour toute question (ny-office@jpu.org).